

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-HUITIÈME

1899

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1900

**LE CIMETIÈRE ANTIQUE DE SAINT-AMOUR**

(Saône-et-Loire)

PAR CLAUDIUS SAVOYE

Instituteur à Odenas (Rhône)

Le cimetière antique dont nous allons entretenir la Société d'anthropologie, est situé sur le versant occidental du coteau sur lequel est bâti le petit bourg de Saint-Amour, non loin des hameaux des Bertheaux et de la Ville, à 9 kilomètres sud-ouest de Mâcon.

A diverses reprises, les travaux de culture ont ramené au jour des débris archéologiques d'époques diverses, et fait découvrir des tombes formées d'un caisson en dalles brutes, ou grossièrement équarries, provenant des coteaux jurassiques voisins. Près de là, sourdent des sources qui n'ont peut-être pas été sans influence sur le premier établissement de l'homme en ce lieu.

Nous ne nous occuperons pas des trouvailles antérieures à 1870, elles n'ont laissé qu'un vague souvenir dans l'esprit des habitants du pays. Vers 1874, un sieur Santé mit à découvert une dizaine de tombes, qui furent détruites sans que le bruit de cette trouvaille parvint aux oreilles d'aucun archéologue. Plus récemment, en 1880, M. Mantoux, acquéreur du champ, rencontra, à une profondeur moyenne de 60 centimètres, quatre autres sépultures qu'il nous fut donné de voir, mais vides de leur contenu.

Une cinquième tombe ayant été découverte, nous obtînmes l'autorisation de la fouiller. M. Chantre voulut bien se rendre sur les lieux, le 22 octobre, et nous prêter le secours de sa grande expérience en ce genre de recherches.

Le caisson paraissait intact et se présentait à nous avec les caractères des tombes précédentes : dalles posées de champ formant un quadrilatère plus étroit vers les pieds et orienté de l'ouest à l'est. Deux tuiles romaines à rebord (*tegulae*) tenaient lieu de dalle sur l'un des côtés. Le tout était recouvert de pierres plates.

La terre qui remplissait l'intérieur, enlevée à la main, avec précaution, laissa apercevoir deux squelettes superposés, étendus sur le dos, les bras allongés le long du corps et privés de leurs têtes. Le squelette supérieur, par la gracilité des os et sa taille peu élevée, approximativement 1<sup>m</sup>58, parut appartenir à une femme ou à un adolescent. Au-dessous reposait un individu de haute stature, environ 1<sup>m</sup>85, fortement charpenté et très vigoureux, comme le prouvait le développement de ses empreintes musculaires.

En raison du peu de longueur du caisson, 1<sup>m</sup>35, les corps avaient été déposés les jambes repliées violemment sous les cuisses, les genoux touchant la paroi du fond. Il ne s'agissait pas ici de corps décharnés préalablement comme on l'a constaté parfois à l'époque néolithique; nous nous sommes assurés que tous les éléments des squelettes étaient bien dans leur connexité naturelle. Les os pouvant donner lieu à des mensurations anthropométriques, mis de côté par M. Chantre, furent malheureusement brisés par un employé de l'octroi, qui n'eut pas pour ces restes antiques la tendresse d'un archéologue. La seule constatation anatomique qui put être faite, *de visu*, c'est que l'humérus du plus grand individu présentait la perforation olécranienne considérée généralement comme une marque d'ancienneté. A part ce caractère d'atavisme partiel, les autres ossements ne présentaient rien d'anormal.

Les têtes avaient dû être enlevées, après l'inhumation, car il restait, entre les troncs des squelettes et le haut de la tombe, l'espace nécessaire pour les loger. Ajoutons que cette violation de sépulture avait eu lieu lorsque les chairs avaient disparu. Nous avons en effet trouvé un maxillaire inférieur brisé; muni de ses dents et qui avait dû se détacher au moment de l'enlèvement des crânes.

Pour ne citer que des exemples du même genre tirés des environs, dans une sépulture sur foyer, de Solutré, signalée par MM. de Ferry et Arcelin au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Norwich, en 1868, le cadavre ne paraissant aucunement avoir été dérangé, était privé de sa tête. La même anomalie s'est rencontrée dans un cimetière d'âge indéterminé, que nous avons commencé à fouiller en novem-

bre dernier, à Saint-Georges de Reneins (Rhône), non loin de la Saône, à la hauteur du gué et des palafittes de Grelonges.

Cette sépulture double ne nous a donné, en dehors des ossements, que des fragments d'un vase en terre grise, d'une forme gracieuse, que nous avons rencontré très fréquemment dans les gisements romains du Beaujolais.

Une sixième tombe, exhumée quelques jours plus tard, renfermait un squelette dont la tête était broyée en morceaux très menus et sans doute intentionnellement, car tous les autres ossements se trouvaient en bon état. Un vase brisé, en terre grise de même nature et de même forme que celui signalé dans la tombe précédente, se trouvait près de la tête. A la hauteur du bassin nous recueillîmes un petit cylindre en bronze, avec une belle patine, dans lequel M. Guigue, archiviste du Rhône, reconnut un style à écrire.

A l'exception de la sépulture double, tous les tombeaux contenaient des corps étendus sur le dos, les jambes allongées et les bras le long du corps.

Des recherches effectuées sur l'emplacement des tombes précédemment détruites donnèrent les objets suivants : une monnaie romaine très oxydée; des fragments de poteries rouges couvertes d'un vernis brillant ornées de dessins en relief; des débris fort nombreux de vases en terre grise; des tuiles à rebords avec une marque de fabrique formée de deux demi-cercles concentriques (marque retrouvée dans une cinquantaine de gisements romains en Beaujolais); une lame de couteau en fer boursoufflée par la rouille, avec un seul coupant et d'une longueur de 14 centimètres; une lame de poignard, en fer, avec deux tranchants et trous de rivets d'une longueur d'environ 25 centimètres. Ce dernier objet, rejeté par l'ouvrier dans le sol fraîchement remué, ne put être retrouvé.

Des renseignements fournis par les gens du pays, il résulte qu'il existe en ce lieu un cimetière antique, d'environ un demi-hectare de superficie, composé de groupes de tombes séparés par des intervalles sans trace de sépultures. Ces sépultures nous paraissent gallo-romaines et doivent être rapportées au IV<sup>e</sup> ou au

v<sup>e</sup> siècle. Elles ont dû être violées par les hordes pillardes d'outre-Rhin lorsqu'elles se ruèrent sur les terres ensoleillées de notre belle Gaule.

Un passage de Cassiodore, rapporté par Cartailhac<sup>1</sup>, nous apprend qu'une des attributions des *sayons* des Goths était de faire ouvrir les tombeaux où l'on soupçonnait des trésors et de faire respecter en même temps la cendre des morts. Dans l'examen de conscience des Germains du ix<sup>e</sup> siècle, les prêtres avaient placé cette interrogation : N'as-tu pas volé et pillé un tombeau ?

Outre les débris romains cités plus haut, des silex taillés présentant tout le facies de l'industrie néolithique ont été recueillis à la surface du sol. Leur grand nombre exclut toute idée de silex placés comme amulette près des morts ; d'autre part, nous n'avons rencontré aucun de ces instruments entaillés profondément, trouvés dans les tombes franques et mérovingiennes et qui ont été utilisés comme pierres à briquet. La présence des silex ouvrés permet de supposer que le cimetière de Saint-Amour peut renfermer des sépultures plus anciennes que celles que nous venons de décrire.

Nous ajouterons, pour terminer, que des groupes de tombes sous dalles ont été découvertes à diverses reprises dans la région de Saint-Amour. Signalons, entre autres, les sépultures en nombre indéterminé, détruites il y a une cinquantaine d'années à 150 mètres de notre cimetière, autour des maisons des Bertheaux, par un nommé Nigrand. Vers la même époque, des tombes anciennes étaient également bouleversées par les cultivateurs sur le territoire de Juliéna, au lieu dit les Paquelets. Plus récemment, trois tombes sous dalles furent découvertes en 1897, sur le versant oriental du mont Bessay, commune de Saint-Vérand, le long d'un ancien chemin reliant Juliéna à Leynes.

Il est à regretter que ces diverses sépultures, par l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de la région, n'aient pas été étudiées par quelque archéologue consciencieux, avec tout le respect que méritent ces restes antiques.

<sup>1</sup> *Matériaux*, 3<sup>e</sup> série, t. III, p. 325, 1887.